

# LE TRAIT D'UNION

JOURNAL D'ECONOMIE SOCIALE

VOL. VII

DU 19 AU 26 SEPTEMBRE 1896

No 2

## LE TRAIT D'UNION

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Publié dans l'intérêt des classes ouvrières

PRIX D'ABONNEMENT . . . . . 75 cts. par année.  
LE NUMERO . . . . . Un sou.

URBAIN LAFONTAINE,  
Propriétaire.

### L'EMIGRATION AU BRÉSIL

L'émigration des Canadiens au Brésil fait, cette semaine, le thème des conversations.

Rien n'était plus navrant que le départ de ces malheureux qui ne se doutent guère de la misérable existence qui les attend sous ce climat tropical.

On a essayé de les détourner de ce voyage, mais sans succès. Quelques-uns seulement ont rebroussé chemin. Les autres, sont partis le cœur gros, les yeux pleins de larmes.

Ils étaient trois cents, ils ne reviendront pas dix. Pauvres gens ! que la misère a conduits à l'état d'esclavage.

La traite des noirs est abolie; la traite des blancs commence. Les premiers ne veulent plus travailler sur les plantations, on embauche les autres. Le trafic est plus difficile, mais on arrive à le faire.

Les agents se présentent dans les endroits où règne le plus de malaise et avec un peu d'argent et de belles promesses, parviennent à décider des centaines d'individus à les suivre.

*La Presse* a signalé, depuis plusieurs semaines, la présence des agents brésiliens parmi nous. Elle a fait voir les dangers d'une telle émigration. Elle a fait son possible pour enrayer un mouvement dont il est facile de prévoir la fin.

Ces avertissements dans une province où il n'y a que 68 pour cent de la population qui sait lire, ne sont pas suffisants. Il aurait fallu le concours des gouvernements fédéral et provincial, celui des conseils municipaux et celui non moins puissant du clergé.

Aucune de ces corporations n'a fait son devoir.

Le maire de Montréal et quelques citoyens qui ont habité le Brésil ont bien essayé à la dernière heure de faire comprendre à ces déshérités toute la folie de leur entreprise, mais trop tard, les voyageurs ne possédaient plus rien autre chose que leur billet de passage, et il fallait dire adieu à la Patrie.

Ce défaut de centaines de nos compatriotes va-t-il faire ouvrir les yeux à nos gouvernements ?

Le triste spectacle de mardi dernier sera-t-il suffisant pour éclairer les hommes publics sur l'étendue de la misère qui règne non seulement dans les centres industriels de la province de Québec, mais aussi dans nos campagnes ?

Assez de promesses, assez de programmes, assez de belles paroles, assez d'histoires de toutes sortes ; des actes maintenant.

Que le gouvernement local fasse la part plus large à la colonisation, qu'il aide en argent ceux qui veulent aller s'établir sur nos terres des cantons du Nord ou ailleurs.

Que le gouvernement fédéral rogne les crédits de

l'immigration et consacre cet argent à l'encouragement des colons canadiens. Mieux vaut donner cent dollars pour garder un des nôtres ici que d'en dépenser cinquante pour faire venir trois étrangers.

Que les conseils municipaux fassent aussi leur part en procurant du travail aux contribuables qui n'en ont pas. Les travaux à faire ne manquent pas nulle part. Montréal et Québec peuvent donner en quelques jours, s'ils le veulent, de l'ouvrage à des milliers d'ouvriers.

Si l'on ne veut rien faire pour diriger un grand courant de colonisation vers le nord ; si l'on ne veut prendre aucune mesure efficace pour arrêter l'émigration, et si l'on persiste à regarder avec indifférence le chômage, alors qu'on ne vienne plus verser des larmes de crocodiles sur la misère qui règne partout et sur le départ de nos compatriotes pour une terre étrangère.

Le peuple commence à perdre confiance dans les hommes publics. Il s'aperçoit qu'il est trompé. Si on lui promet une chose, on s'empresse de faire le contraire, à preuve le gouvernement d'Ottawa. Pendant la campagne électorale, on promettait d'exercer la plus stricte économie. Arrivés au pouvoir, ces messieurs augmentent de deux millions le chiffre des estimés que leurs prédécesseurs avaient trouvé suffisant.

Le gouvernement de Québec est en panne depuis longtemps. Il reprendra bientôt sa course. Gare aux écueils, la mer est houleuse.

Notre conseil municipal est le plus inactif que l'on ait eu depuis plusieurs années. Nos échevins semblent indifférents à tout ce qui se passe autour d'eux. Pourtant, si nous avons bonne mémoire, aux dernières élections, on promettait de bien belles choses aux électeurs. Ceux qui ont eu occasion de les entendre sont aujourd'hui bien surpris de voir tant d'ouvriers à ne rien faire.

Une telle situation est bien de nature en effet à décourager l'esprit public. Il faut de toute nécessité qu'il y ait un changement.

### NOS LEGISLATEURS

Le Congrès ouvrier du Canada siège en ce moment à Québec. C'est, paraît-il, la plus importante réunion que l'on ait eue, depuis plusieurs années.

On y discute des questions d'une haute importance pour l'avenir des classes ouvrières. Les débats sont intéressants et se font avec toute la courtoisie qui doit distinguer les membres d'une société ouvrière n'ayant d'autre but que celui de travailler à l'avancement de leurs confrères.

Naturellement, les hommes politiques ont quelque peu fait parler d'eux. Le fait est qu'ils ne sont pas sans reproche. Ils sont vis-à-vis des classes travailleuses d'une indifférence qui autorise, pour ainsi dire, les mécontents à affirmer que rien d'utile ne peut sortir des rouages parlementaires, et que les projets se pourrissent avant d'avoir abouti.

Pourquoi s'obstiner à toujours considérer comme inutiles les réformes que demandent les ouvriers. Ceux-ci, il nous semble, doivent être en position de connaître aussi bien que qui que ce soit ce qui leur est nécessaire pour les mettre sur un pied d'égalité avec les autres classes de la société.

Non, ce qui guide nos législateurs au dessus de tout quand ils prennent contact avec leurs électeurs, c'est plutôt le souci de plaire à ceux desquels dépend leur élection, que de déclarer loyalement et sincèrement ce qu'ils ont l'intention de faire quand ils siégeront à la Chambre.

Entendez-les tous ces hommes politiques, quand ils font leur profession de foi, ils ont l'âme aussi pure de tout péché que leurs intentions sont bonnes, et s'ils n'ont pas, ajoutent-ils, réalisé de grandes choses, c'est la faute au voisin de droite ou de gauche avec lequel ils ne peuvent s'entendre.

Ce qui absorbe surtout leur attention, c'est la lutte du pouvoir, et tout se résume pour eux à connaître la pièce qui fera échec à ceux dont on convoite la place. C'est la comédie parlementaire.

La semaine dernière, les journaux nous apprenaient que les séances de la Chambre étaient mouvementées. Tout le monde parlait ensemble, ni le président ni le premier ministre ne pouvaient maintenir l'ordre. On s'injurait, on portait à tort et à travers toutes sortes d'accusations, et pendant ce temps-là les travaux de la Chambre étaient interrompus.

S'il se fût agi d'une discussion économique, le vide se serait fait sur les bancs. La chose peut paraître étrange, mais elle est vraie. On paraît avoir du mépris pour ces discussions.

Ainsi, en matière de lois du travail, si nos honorables députés ont souvent déclaré dans les assemblées publiques être pleins de sollicitude pour les ouvriers, en réalité, ils ont toujours montré le plus mauvais esprit pour tout ce qui intéresse les réformes devant améliorer leur situation : témoin la loi des bureaux de statistiques que l'on refuse de mettre en vigueur, et plusieurs autres réformes.

Nos législateurs pensent-ils qu'en agissant ainsi ils servent la bonne cause ? Ils réussissent à accréditer cette opinion parmi les salariés de tout ordre : qu'il n'y a de salut que dans la violence.

### A L'HOTEL DE VILLE

Nous extrayons d'un article de *La Presse*, les lignes qui suivent ;

"On dirait que quelqu'un, à l'hôtel de ville, échevin ou chef de service, a résolu de pousser à bout notre population travaillante, au risque de provoquer des troubles, et avec la certitude de faire souffrir de la faim et du froid des centaines de familles ouvrières."

Le confrère a raison. Il y a de la négligence chez quelques principaux fonctionnaires de l'hôtel de ville. Nous en avons eu la preuve à une récente réunion du conseil municipal.

L'échevin Rainville ne s'est pas gêné pour dire au surintendant de la voirie qu'on ne pouvait jamais le trouver à son bureau. Nous ne savons pas jusqu'à quel point ce reproche est mérité, ni jusqu'à quel degré de sincérité il est fait ; mais toujours est-il que, grâce à l'absence ou à l'inattention de M. St. George, la compagnie Bell s'est moquée du Conseil, a bouleversé les rues et fait faire les travaux qu'elle a voulu.

Dans tous les cas, si M. St. George suit régulièrement son bureau, il n'est pas très expéditif. Il y a beaucoup de travaux à faire dans les rues de la ville et rien ne commence. On attend des instructions.

On nous assure aussi que bon nombre de typographes, employés dans un grand établissement d'imprimerie, ont été réduits au chômage pendant plusieurs semaines, par suite de la négligence de M. le surintendant. Si ce dernier avait apposé sa signature sur le rapport de son département que l'imprimeur attendait, les ouvriers n'auraient pas perdu une trentaine de piastres chacun.

Voilà comment les choses se passent à l'hôtel de ville. Et sur les représentants qui composent le conseil, il n'y en a pas un qui ait assez d'autorité ou qui porte assez d'intérêt aux classes ouvrières pour faire disparaître ces abus.

Où sont donc ces vaillants qui en temps d'élection se prétendent les véritables protecteurs des ouvriers. Ne savent-ils pas qu'il y a eu ce moment des milliers de sans-travail, que l'été tire à sa fin et qu'il faut profiter des quelques semaines qui restent encore pour exécuter tous les travaux civiques qu'il y a à faire ?

Les échevins qui représentent des quartiers presque exclusivement ouvriers devraient surtout réclamer. Ne le faisant pas, ils manquent à leurs promesses, à leurs devoirs. Les contribuables ont droit de le leur rappeler. Le feront-ils ?

Ce n'est pas dans les bureaux de rédaction des journaux qu'il faut porter vos doléances, c'est auprès de ceux que vous vous êtes choisis comme représentants qu'il faut adresser vos réclamations. Assurez-vous de leur appui, celui de la presse, vous l'avez d'avance.

## LES VICTIMES DU TRAVAIL

### LA MORT DE SABOUTH

Le travail dans les manufactures, dans les mines et ailleurs expose journellement et à chaque instant la vie de l'ouvrier. Presque chaque jour nous avons à enregistrer quelques graves accidents.

Si quelques-uns de ces malheurs arrivent parfois contre les prévisions les plus attentives de l'homme, il faut avouer qu'il y a souvent de la part des chefs ou patrons d'ateliers, manufactures ou usines de grandes négligences dans l'observation des mesures nécessaires à la sécurité des travailleurs.

La mort de Frank Sabouth, aux usines de la compagnie d'électricité Royale, nous met en présence d'un de ces cas.

Disons d'abord que deux accidents analogues à celui de mercredi dernier, ont eu lieu déjà dans cette usine. Chaque fois, l'inspecteur des manufactures ordonna de recouvrir de grillages les machines qui exposaient ainsi la vie des employés. On prouit de se conformer aux dispositions de la loi et ce fut tout.

Mercredi, Frank Sabouth, transportait une pièce de bois, quand tout à coup il perdit pied, tomba sur une machine qui lui enfonça le crâne. La mort fut instantanée.

Le coroner, après enquête, a fait arrêter le gérant de la compagnie, M. H. Brown, dont le procès devra sans doute s'instruire aux prochaines assises.

Que cet homme soit puni ou non, Sabouth n'en est pas moins enlevé à sa famille pour toujours.

Il est mort victime de la négligence de la compagnie qui avait reçu l'ordre de mettre des grillages sur les machines et n'en avait rien fait.

Cet ordre avait été plusieurs fois répété, pourquoi les inspecteurs ne prenaient-ils pas des poursuites en justice contre les récalcitrants ? La loi les autorise à le faire.

Pourquoi ? La raison est facile à deviner. Le gouvernement a passé une loi pour protéger la vie de l'ouvrier contre l'incurie du patron, mais il n'a pas autorisé les inspecteurs à la faire observer rigoureuse-

ment. Avant de procéder contre quelqu'un, ils doivent faire un rapport au gouvernement et c'est celui-ci qui décide si l'on doit prendre action.

Il va sans dire que lorsque l'accusé est un ami politique, un gros bonnet, un souscripteur au fonds électoral, la réponse se fait attendre indéfiniment. Qu'est-ce que la vie des ouvriers en présence de ces grands intérêts politiques ?

Tous les gouvernements font la même chose.

Connaissant ces faits, nous serions injustes de blâmer les inspecteurs de manufactures pour ne pas avoir eu recours aux tribunaux pour forcer la compagnie Royale à se conformer aux dispositions de la loi. Nous croyons cependant que la mort de Sabouth ne pèse pas uniquement sur le gérant de la compagnie.

Nous serions heureux de voir quelque député à l'Assemblée législative demander, à l'ouverture de la session, que le gouvernement produise toute la correspondance échangée entre les inspecteurs de manufactures et le ministère des travaux publics.

On serait surpris peut-être du nombre de patrons qui se trouvent dans le cas de la compagnie Royale, c'est-à-dire qui font fi des ordres qui leur sont donnés par les inspecteurs.

A quoi bon une loi si on ne l'observe pas. Nous comprenons que dans les premiers temps l'on ait montré un peu d'indulgence, mais voilà onze ans au moins que la loi existe, et l'on ne saurait traiter trop sévèrement ceux qui aujourd'hui négligent encore de s'y soumettre d'une façon complète.

Les autorités ne devraient pas oublier que les risques encourus par l'ouvrier sont autrement plus grands que ceux encourus par le capital. Qu'est-ce que risque le capital ? Une somme d'argent plus ou moins forte ; mais une somme d'argent peut toujours se regagner. Le capitaliste ruiné par une catastrophe a encore deux bras et deux jambes qui lui permettent, s'il n'est pas trop paresseux, de gagner sa vie. Encore est-il que les compagnies d'assurance sont là pour préserver d'une telle ruine le capitaliste.

L'ouvrier, lui, qui n'a pour subsister, que sa vie ; qui n'a pour soutenir sa femme, ses enfants, que ses deux bras et son énergie, à quelle misère n'est-il pas voué, s'il devient victime d'un de ces funestes accidents que la négligence des propriétaires rend trop fréquents ?

On tremble à l'idée qu'au moment même où nous écrivons ces lignes, plusieurs ouvriers tombent peut-être victimes du devoir, dans des établissements où l'on refuse, en partie du moins, de se soumettre à la loi.

Il faut de toute nécessité éclaircir cette affaire. A chacun sa part de responsabilité. Pour cela, nous avons besoin du concours du législateur. La session va bientôt s'ouvrir, ce sera le moment d'agir.

Il faut que les puissants soient traités comme les faibles : pas de privilèges ; tous doivent être égaux devant la loi.

## L'EXPOSITION DE MONTREAL

Peut-on donner le nom d'exposition au cirque qui a planté ses tentes aux limites de la ville ?

Franchement, nous n'avons jamais rien vu d'aussi insignifiant. Les étrangers qui croyaient assister à un grand concours de produits agricoles, industriels et domestiques, ont été fort désappointés.

Le nombre des exposants est très restreint et les produits sont à peu près ceux que l'on voit étaler dans les vitrines des principaux marchands de toutes les grandes villes.

C'est plutôt, comme nous le disions en commençant, un cirque, un lieu d'amusements, plutôt qu'une

exposition. De la musique, du chant, de la gymnastique, des jeux de hasard, diverses curiosités, et le reste ; tout comme au parc Sohmer où ça ne coûte que dix sous d'entrée.

Et dire que le gouvernement de Québec paie treize mille dollars par année pour encourager ce Show ! La ville de Montréal avait aussi coutume d'accorder dix mille dollars mais cette année le conseil n'a pas osé faire preuve d'une aussi grande générosité.

Il n'en fait. Il pourra appliquer cet argent d'une façon plus utile dans le cours de l'hiver.

Dans cette entreprise, ce que la compagnie semble avoir le plus en vue, c'est de réaliser des bénéfices. Faire connaître aux étrangers le progrès accompli dans nos industries est une question secondaire.

Nous espérons que cette exposition annuelle sera la dernière avant l'exposition coloniale, car l'impression qu'elle crée ne saurait être favorable à l'autre.

## MENSONGE

C'est une histoire toute simple que je veux conter ici, et qui n'a, je crois, encore été dite par personne. Elle repose tout entière sur le sentiment le plus généreux, le plus digne d'éloges, — la piété filiale.

Pierre Larue, six mois après son incorporation au 143<sup>e</sup> de ligne, partit pour le Tonkin. Vingt et un ans, de l'enthousiasme, un sang bouillant dans les veines, il avait accueilli avec joie l'annonce de son départ pour le pays des Pavillons-Noirs, où l'on se battait ferme alors.

Cependant il laissait derrière lui une vieille mère, — visage adoré et souriant, qu'élevait une admirable chevelure d'argent, mains blanches prêtes à bénir, corps déile, mais cœur vaillant, — et qu'il alla voir avant de quitter la France.

— Pierre, lui dit-elle, je n'ai plus que toi et je me sens près de ma fin. Tu m'écriras souvent de là-bas ?

— Oui, mère chérie.

— Au moins une fois chaque mois, n'est-ce pas, — en quelque situation que tu sois ?

— Je te le promets sur les cendres de mon père ! ..

L'enfant partit, et bientôt la France apprenait que les opérations, menées vigoureusement, donnaient aux soldats de nouvelles et périlleuses occasions de se couvrir de gloire.

La vieille mère tremblait en lisant, chaque matin, les dernières nouvelles du *Petit Journal*, et attendait en murmurant tout bas, avec des signes de croix :

Mon Dieu ! me donnerez-vous encore assez de jours de vie pour que je le revoie ?

Et un jour elle reçut une lettre, qui disait en substance :

« Mère chérie, on se bat demain, — et tous nous sommes prêts à faire notre devoir. Je veux me distinguer et me montrer digne de toi. Mais ne crains rien : j'ai juste la taille pour être soldat, les Pavillons-Noirs tirent toujours trop haut et les balles passeront au-dessus de ma tête... »

La vieille mère baisa, en pleurant, cette lettre, et pria pour son fils.

Moins d'un mois après, une seconde lettre lui arrivait, plus laconique :

« Bonne maman, nous nous sommes bien battus. J'ai reçu une égratignure au front, — oh ! un rien ! — et j'ai pris un drapeau aux Chinois. Ne t'inquiète pas, au moins. Je suis à l'ambulance, soigné comme une petite fille, avec un bobo d'écolier tapageur. Tout est pour le mieux. »

La mère en cheveux blancs se signa, souriant orgueilleusement, et alla à l'église faire brûler un cierge à la Vierge.

Un nouveau mois s'écoula, au bout duquel le facteur apporta une troisième lettre :

« Mère, le commandant de la colonne m'a fait mettre à l'ordre du jour pour avoir enlevé à un Pavillon Noir son pavillon. rouge, magnifique, en soie brochée. Toute l'armée du Tonkin sait le nom de ton fils. Sa coupure va bien. Sois sans inquiétude pour moi et soigne ta santé. »

— Brave Pierre ! murmura la mère, en essuyant ses yeux. Pourvu que, aussitôt remis, il ne s'expose pas trop !

Un mois encore, et une quatrième lettre disait ;  
 " Chère bonne maman, je suis caporal. J'ai gagné le premier grade, le bout du bâton de maréchal,—si l'on faisait encore des maréchaux ! Si tu voyais les deux belles sardines rouges sur les manches de ma capote, tu mettrais tes lunettes pour les mieux admirer. L'effet en est superbe. Ma blessure,—finie, guérie, oubliée !"

— Caporal ! il est caporal ! Et sa blessure guérie ! Remercions Dieu qui le protège, dit la brave femme.

Et les joues de la dame aux cheveux blancs s'em-pourprèrent à la lecture de la cinquième lettre, ainsi conçue :

" Mère adorée, saluez, je vous prie, — ou plutôt, embrassez bien vite et bien fort, — par la pensée, hélas ! — votre fils, car il mérite votre amour et le respect de tous. Il a reçu ce matin, du général en chef, la médaille militaire !— Mère, tu trouveras dans cette lettre un bout de ruban jaune liséré de vert. C'est ta part de ma décoration. Ne dois-je pas tout partager avec toi ? . . .

Or, écoutez bien la fin de mon histoire :

La maman était vieille, bien vieille, je l'ai dit déjà, et les soucis de la vie l'avaient fatiguée. Elle s'éteignit le lendemain de la réception de la dernière lettre de son fils chéri, — calme, résignée, chrétienne, docile et pleine de foi.

Et à tous ceux qui pleuraient à son chevet, — car elle avait, dans sa longue carrière, toujours été bonne et beaucoup la chérissaient, qui vinrent l'assister à ses derniers moments, — à ceux-là, elle disait, d'une voix douce comme celle des anges qu'elle allait voir :

— Ce qui me fait le plus de peine, c'est de me séparer pour toujours, et sans l'embrasser encore, de mon Pierre bien-aimé. . .

Elle mourut avec ce regret : un sourire triste aux lèvres, avec un soupir dernier et un tressaillement de tout son être, et la bonne vieille dame fut au ciel.

Et là dut commencer pour elle la joie ineffable, avec une surprise que nul n'aurait pu prévoir.

Elle y trouva l'enfant tant aimé, tout ce qu'elle avait regretté en quittant la terre.

Car les événements relatés dans les quatre dernières lettres avaient eu lieu en un seul jour. Pierre avait combattu, s'était conduit en héros, avait été blessé, nommé caporal et décoré de la médaille militaire, — dans la même journée.

Mais le soir, il avait succombé à sa blessure.

Et, au premier moment d'agonie, sachant que l'annonce de sa mort tuerait celle qui l'attendait, il avait écrit quatre lettres courtes et brèves, — car sa main se fatiguait et il se sentait faiblir, — et les avait confiées à son officier de peloton, qui l'aimait beaucoup, en le priant de les faire parvenir, de mois en mois, à sa vieille mère, au visage adoré et souriant, qu'encadrerait une admirable chevelure d'argent, sublime stratagème auquel la bonne dame dut de vivre cinq mois encore, heureuse et fière de son fils, qui l'attendait au ciel assurément.

Car, entre nous, ami lecteur, je ne croirai jamais que le Seigneur ait, au brave enfant, au fils dévoué, compté comme un péché son admirable mensonge.

ALPHONSE BOUBERT.

## PAR-CI PAR-LÀ

La dernière séance du conseil municipal a été orageuse. On a beaucoup parlé, mais, absolument rien fait. Par contre, la galerie s'est fort amusée. On a bien ri lorsque l'échevin Préfontaine, d'un ton scandalisé, a laissé croire que ses collègues étaient susceptibles de corruption.

Il y avait de quoi !

L'échevin Jacques se plaint que le nombre des mendiants grandit. C'est donc que la misère augmente. Alors, donner de l'ouvrage. Faites quelque chose pour venir en aide aux indigents, c'est votre devoir ; ou ayez au moins la décence de vous taire.

N'imitiez pas la conduite de M. Saller qui représente le quartier des richards. Pensez plutôt, M. Jacques, que dans votre quartier les pauvres ne manqueront pas l'hiver prochain.

C'est déjà assez de mendier, sans que ceux qui sont en bonne partie coupables de cet état de chose vien-

nent vous lancer l'injure à la figure. Chassons les bohémiens qui parcourent les rues depuis quelques semaines, mais ayons plus de compassion pour ceux qui, manquant de travail, vont, tout honteux, tendre la main.

Un peu d'indulgence, monsieur l'échevin, pour ceux qui ne peuvent avoir toujours du pain sur la planche !

L'affaire Naud-Dubois n'est pas encore terminée. On signe en ce moment une requête priant le conseil municipal de réintégrer Naud dans ses fonctions de capitaine du poste des pompiers No. 8. Il se peut que le conseil intervienne dans ce différend, mais nous en doutons. Il s'en rapportera à la décision du chef de la brigade.

L'Union de Baltimore pour le bien public a décidé la création dans chaque ville des Etats-Unis de groupes de progrès social pratique. Il a été entendu qu'on ne s'occuperait que de questions pratiques en dehors des opinions religieuses ou politiques.

Les premières questions que l'on cherchera à résoudre sont : le *Su-ating system* (c'est-à-dire l'exploitation du travail), l'amélioration des maisons ouvrières, le travail des enfants, la réforme pénitentiaire, les réformes municipales, l'emploi des sans-travail etc.

On s'est taillé de l'ouvrage pour longtemps. Si c'est là comme ici, un seul article de ce programme peut les occuper pour la vie : nous voulons parler des réformes municipales.

Il paraît qu'on ne fait pas bon ménage à Ottawa. Certains membres de la famille libérale ont même abandonné le foyer.

La querelle après la noce, c'est mauvais signe. Il peut se faire qu'avant peu on demande le divorce pour incompatibilité d'humeur.

Sept ou huit personnes se disputent en ce moment l'honneur de défendre les armes du parti libéral dans le comté d'Hochelega. Comme l'élection n'aura pas lieu probablement avant le mois de novembre, les électeurs auront le temps de faire leur choix, et les aspirants de faire mousser leur candidature.

Les noms les plus en vue jusqu'à présent sont l'honorable E. Robidoux, M. l'échevin Grothé et M. Chs. Champagne. Ce dernier se réclame du fait qu'il a déjà représenté le comté et y a été défait en 1890.

Accordez vos violons, messieurs.

Les dépêches d'Ottawa rapportent que messieurs Bernier, Bruneau et Monette, députés au Parlement Fédéral, vont résigner leur mandat pour se présenter aux élections provinciales.

Ces messieurs en parlent bien à leur aise. On dirait des gens qui déménagent tous les six mois. Ils sont par conséquent mauvais locataires.

Pourquoi résigner ? Se reconnaissent-ils incapables de remplir la mission qu'on leur a confiée ? Ils ne pourraient mieux faire à Québec.

Nous n'avons pas de conseil à donner à ces honorables messieurs, mais nous croyons qu'ils feraient mieux de rester où ils sont. Comme anciens députés, ils auront une large part du patronage et rendront plus de services à leur comté.

Jusqu'à présent, M. Bruneau n'a pas eu à se plaindre. C'est dans son comté qu'on a fait le plus grand nombre de nominations, presque tous les anciens employés ayant été remplacés.

Les estimés du gouvernement libéral, y compris les estimés supplémentaires, dépasseront de deux millions les estimés présentés par les conservateurs à la dernière session.

Qu'en pense M. McMullen qui, pour cinquante sous, pouvait, sous le régime conservateur, ennuyer la Chambre pendant toute une séance ?

Autre temps, autres mœurs !

Mais c'est peut-être pour faire de grands travaux et donner de l'ouvrage aux ouvriers que l'on a ainsi augmenté le budget. Alors, l'hiver ne sera pas aussi dur qu'on le craignait.

Attendons.

On assure que les deux tiers des employés canadiens-français qui ont reçu leur congé, à Ottawa, ont été remplacés par des anglais.

Voilà votre œuvre, M. Tarte ! Ah ! nous comprenons maintenant cette touchante union de la presse anglaise pour féliciter le ministre des travaux publics.

Que nos compatriotes aillent chercher des places au Brésil, s'ils en ont besoin.

Ça ne regarde plus nos représentants. Les élections ne sont-elles pas terminées ?

Un mari rentre à six heures du matin.

Scène de l'épouse.

—Ma chérie, ne me gronde pas. Je te jure que j'assistais à une réunion publique.

—Et tu rentres à pareille heure ?

—Le président avait oublié de lever la séance.

## LES SALAIRES ET LES HEURES DE TRAVAIL

### EN ANGLETERRE

Les journaux anglais s'occupent en ce moment d'un très intéressant rapport, publié par le gouvernement britannique, sur les changements qui se sont produits dans le Royaume-Uni dans les salaires et les heures de travail, en 1894, spécialement.

Toutefois, il contient aussi les chiffres approximatifs pour 1895. Signalons de plus, qu'outre les personnes qui appartiennent au commerce ou à l'industrie, il s'occupe des ouvriers agricoles. Nous nous contenterons d'en résumer les conclusions principales.

De 1893 à 1895 les changements dans les salaires n'ont pas été très sensibles ; mais il est à noter que la catégorie des personnes ayant eu à subir une réduction est plus considérable que celle des personnes ayant bénéficié d'un accroissement de salaire.

Cette différence a été en s'accroissant de 1893 à 1895 : on constate par exemple, en 1893, que 36 p. c. des ouvriers dont les salaires ont éprouvé une variation, ont été augmentés, tandis qu'en 1894 ce chiffre s'abaisse à 26 p. c. et à 18 p. c. en 1895.

L'effet de ces changements a été, en 1893, une élévation des prix de plus de 12,000 livres sterling par semaine ; en 1894, au contraire, il y a eu diminution de 15,000 livres et encore de 30,000 en 1885.

Ajoutons qu'il est à remarquer que l'augmentation que l'augmentation des salaires en 1894 a coïncidé avec une période de ralentissement pour le commerce et, ce qui le prouve, c'est que la proportion des sans-travail parmi les membres des *Trades Unions* a été à cette époque considérable.

C'est dans l'industrie des constructions, en général, que les salaires ont eu pendant les trois dernières années, la plus forte tendance à s'élever : on est arrivé en ce sens à une proportion de 90 p. c. en 1895.

Les statistiques s'accordent, d'ailleurs, à indiquer que les heures de travail suivent un mouvement de diminution progressive. En 1893, 33,000 personnes en profitèrent ; 77,000 en 1894, et 18,000 en 1895. La différence entre 1894 et les deux autres années tient à la mise en vigueur de la loi limitant le travail à huit heures par jour dans les établissements du gouvernement.

Quant aux ouvriers ruraux, leur situation ne s'améliore pas. La baisse de leurs salaires équivaut, en effet, pour 1884, à 20,075 livres par semaine.

## Aux Hommes d'Affaires

25 POUR CENT DE REDUCTION

### IMPRESSIONS de TOUTES SORTES

BLANCS DE COUR,

FACTUMS,

FACTURES,

CIRCULAIRES, CARTES, ETC., ETC.

18 RUE SAINTE-THERESE.

# GRANDES REDUCTIONS

## EXTRAORDINAIRES

Durant la Semaine de **L'EXPOSITION**

**Chez LARAMEE & MASSICOTTE** 1487, rue Ste-Catherine  
Coin de la rue Wolfe.

Ayant reçu et mis en stock la **BALANCE DE NOS IMPORTATIONS** d'automne, nous venons offrir au public les **DERNIERES NOUVEAUTES** de la saison à des prix extrêmement bas. Notre système de ne vendre que pour argent comptant nous permet de vendre meilleur marché que la plupart des autres magasins n'ayant ni teneurs de livres, ni collecteurs, ni avocats à payer, ni de mauvais crédits à perdre, dépenses et pertes qu'il nous faudrait répartir sur le prix coûtant de nos marchandises. Il va donc sans dire que nos prix réguliers sont toujours les plus bas et que quand nous faisons des réductions spéciales comme celles de la semaine prochaine, vous payez 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Prenez communication des quelques prix que nous énumérons ici, il y va de votre intérêt.

☞ Nous paierons les chars à toutes les personnes de la campagne qui nous honoreront de leur visite, que nous leur vendions ou non.

### Etoffes a Robes

Ettoffes à costumes (Tweed Effects) mélangés de couleurs les plus nouvelles, le prix régulier est de 45c réduit à.....	25c
25 p. c. d'étoffes fleurie transparente, dans toutes les couleurs que nous avons marqué 75c réduit à.....	40c
Serge cheviot tout laine, dans toutes les nuances d'automne qui se vend régulièrement 40c réduit à.....	22c
Cachemire noir, tout laine fini velour noir, bleu ou noir jais, prix régulier, 80c réduit à.....	43c
Cachemire noir très large, beau noir, tout à fait convenable pour robe de couvent, il vaut 45c réduit à.....	22c

### Garnitures

Batiste double largeur dans toutes les couleurs à.....	5c
--	----

Moirée pour doublure de robes valant 12c pour.....	8c
250 verges de belles Peau de Soie noir valant \$1.25 pas plus qu'une robe à la même pratique....	67c

### Flanellettes

300 pièces de flanellette barrée dans toutes les couleurs mesurant près d'une verge de large valant 12c pour.....	6c
200 pièces de flanelles grises, pâle ou foncée, unie ou croisée, ces flanelles se vendent partout 18c choisissez à.....	10c
Corps et Caleçons, en laine écossaise, tout laine, valant 75c pour.....	45c
500 pièces de coton jaune assorties en qualité, valant de 5 à 8c pour.....	3c
Coton blanc qualité de 8c pour.....	5c
Coton ouaté blanc très bonne qualité, vous payez partout 10c pour.....	6c

Couvrepieds blancs 2½ verges de long valant \$1.25 pour.....	97c
Couvertes blanches tout laine à partir de \$1.58 la paire.....	4c
Toile à rouleau avec bord en couleur.....	4c
Toile à nappe tout toile très large valant 50c, réduit à.....	24c
Essuie-mains très grandes pas plus que 6 chaque pratique pour.....	6c
Toile cirée pour table qualité parfaite 1¼ verge de large 20c, 1½ de large 25c.	25c
Damas en toile rouge et blanc pour tapis de table 1½ verge large valant 50c pour.....	25c
Circulaires imperméables pour Dames, 3 collerettes collets en velour valant \$7.00 pour.....	\$3.25

### Manteaux Collerettes velours

Ce département est maintenant au complet et nous avons préparé de grands

sacrifices pour le temps de l'Exposition. Tous nos Manteaux, Gilets et Collerettes nous viennent directement des centres fashionables de l'Europe et peuvent charmer les personnes les plus difficiles. Une modiste de première classe sera à la disposition de la clientèle pour les ajuster gratuitement.

2 pcs de Velour à Collerettes qui serait bon marché à \$1.50 pour..... 75c  
Melton à Collerettes, dans toutes les couleurs, 1½ verge de large valant 75c pour..... 40c

### Modes Modes

Ce département est rempli de Chapeaux nouveaux, Plumes, Rubans, Dentelles, qui seront aussi tous réduits la semaine prochaine. Tweed tout laine pour habillements, patrons nouveaux valant 40 et 50c pour..... 24c

Nous avons dans notre soubassement l'assortiment le plus complet d'ustensiles de cuisine que vous trouvez à Montréal et ayant minutieusement passé en revue chacun des départements nous y avons trouvé un surcroît de stock considérable, nous profiterons de cette semaine de réductions pour sacrifier à vils prix ces marchandises qui sont toutes indispensables dans une maison.

### Voyez quelques prix

Tordeurs rouleaux en caoutchouc solide garanti de \$4.50 pour.....	\$1.60
Epingles de bois pour corde à linge 3 douzaines pour.....	2c
Grands sècheirs, 9 branches, pour.....	10c
Plats en bois et pilons à patates de 10c pour.....	5c

### FERBLANTERIES

Grands boilers oval No 9 en fer-blanc valant 75c pour.....	34c
Boîtes à pain peinturées de 45c pour.....	20c

Canistre à l'huile de charbon ½ gallon de 15c pour.....	8c
Porte-ordure de 10c pour.....	5c
Beaux fanaux peinturés en rouge de 75c pour.....	40c
Plats à vaisselle de 15c pour.....	4c

### SOUPIERE EN GRANIT

Grandes Théières et Cafetières contenant ½ gallon de 60c pour.....	26c
Canard contenant 1 gallon de \$1.00 pour.....	40c
Bols à mains de 25c pour.....	13c
Grandes soupieres 2½ gallons de \$1.00 pour.....	40c

### DIVERS

Couteaux à dents de scie pour le pain que nous avons vendus 50c pour.....	17c
Couteaux à fourchettes à dépecer de 75c le set.....	30c
Couteaux et fourchettes, manche blanc ou noir, qualité \$1.25 la doz. pour.....	85c
Cuillères à thé et à soupe en argent garanties pour ne jamais changer.	
Les cuillères à thé valent 50c pour.....	25c
Les cuillères à soupe valent \$1.00 pour.....	50c
Sets de fers à repasser comprenant 3 fers, une poignée et un trépied de 90c pour.....	63c

### EPICERIES

100 douzaines de bouteilles de catchup aux tomates 1ère qualité valant 15c la bouteille pour.....	5c
50 douzaines de bouteilles de catchup [worcestershire sauce] que vous payez chez votre épiciers 15c la bouteille pour.....	5c
Thé naturel que vous payez chez votre épiciers 45c, réduit à.....	18c
Café Moka et Java mélangés de 50c pour.....	25c
Sel en sac de 5c pour.....	2½c
Lessiv en boîtes de 5c pour.....	3c
Vernis à chaussure, grande bouteille de 25c pour.....	15c

# LARAMEE & MASSICOTTE

Coin des rues Ste-Catherine et Wolfe.